



PROGRAMME

CCC APSGE

Certificat de Compétences
Complémentaires
d'Agent de Sécurité et de
Prévention Grands Événements

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE LA FORMATION

Nom de la certification : Compléter sa pratique de l'activité de sécurité des grands événements pour exercer l'activité d'agent de prévention et de sécurité

Code de la fiche : RS6359

Certificateur(s) : Association pour le développement de la formation professionnelle dans la branche sécurité privée (CPNEFP Prévention & Sécurité / ADEF)

Date d'enregistrement : 19-07-2023

Date de l'agrément : 11-12-2023



OBJECTIFS

- Permettre aux personnes ayant suivi la formation CQP PSGE et obtenu la certification, de s'orienter vers les métiers de la sécurité privée et de pouvoir exercer l'activité d'Agent de Prévention et de Sécurité
- Obtenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour l'activité d'agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques



PUBLIC

Personnes titulaires d'une carte professionnelle PSGE souhaitant exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité

EFFECTIF

4 à 12 personnes



PRÉREQUIS

- Détenir une carte professionnelle PSGE en cours de validité OU posséder une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS
- Carte SST en cours de validité
- Réussir un test au centre de formation, examinant la capacité à lire, compter, écrire, parler, comprendre la langue française dans le contexte de la branche prévention et sécurité, en obtenant le niveau B1



DURÉE

12 jours - 88 heures



TARIF /apprenant

800,00 € HT
960,00 € TTC

Eligible au CPF

DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 48h avant le début prévu de la formation.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez Sébastien LEROY, notre référent handicap par mail à sleroy@orbisur.com ou au 07 64 75 98 71

MODALITÉS D'ACCÈS :

Vous pouvez passer soit par le formulaire de contact "demande de devis" sur notre site web, soit nous appeler au 04 83 65 17 08, ou encore nous envoyer un mail à hello@academy.orbisur.com

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

« Le décret n° 2022-592 du 20 avril 2022 a porté création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 300 personnes ».

« Il a été prévu, dès la création de cette nouvelle carte professionnelle (Surveillance grands événements, SGE), délivrée avec l'obtention du CQP PSGE (CQP Participer aux activités privées de sécurité des grands événements), plus "réduite" en compétences attestées que celle d'Agent de Surveillance Humaine (ASH) que les titulaires pourront compléter leur formation pour obtenir la spécialité « surveillance et gardiennage ». La présente certification est une certification de compétences complémentaires pour exercer le métier plein et entier d'Agent de Prévention et de Sécurité, par l'obtention de cette certification ».

CONTENU DE LA FORMATION

PROGRAMME :

- UV2 : Module environnement juridique (connaître le livre VI du Code de la sécurité intérieure, parties législatives et réglementaires, connaître les dispositions utiles du Code pénal, maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche)
- UV3 : Module gestion des conflits (être capable d'analyser les comportements conflictuels, être capable de résoudre un conflit)
- UV5 : Module prévention des risques d'incendie (initiation au risque incendie)
- UV8 : Module professionnel (appliquer les techniques d'information et de communication, savoir transmettre les consignes et les informations, préparer la mise en œuvre des missions de l'APS, savoir contrôler les accès, prendre en compte un poste de contrôle de sécurité, rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes)
- UV10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection)
- UV11 : Module gestion des risques (maîtriser la gestion des alarmes, protéger le travailleur isolé, sensibilisation au risque électrique)
- UV13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes)
- UV14 : Module industriel spécifique (évaluer les risques professionnels, situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques, être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux)

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateurs agréés CNAPS/ADEF

METHODES MOBILISEES :

- Face-à-face pédagogiques
- Mises en situation
- Cas pratiques
- QCM blancs

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Des épreuves théoriques (examen en ligne via le site de l'ADEF composé de Questions à Choix Unique) et pratiques seront mise en oeuvre à l'issue de la formation (lors de la (des) journée(s) d'examen) pour évaluer les connaissances et compétences du(des) stagiaire(s). Les cas envisagés pour les épreuves pratiques sont issus des savoir-faire exigés dans l'apprentissage des différents modules du référentiel de formation pour l'obtention du TFP APS.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Transmission des informations de réussites à l'ADEF pour l'obtention du Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité. Le suivi de la formation et la réussite à l'examen vous permettent d'obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS afin d'exercer en tant qu'agent de sécurité privée.

Pas de recyclage obligatoire du diplôme, mais la carte professionnelle donne lieu à un recyclage obligatoire tous les 5 ans (formation MAC APS).

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

Agent de sécurité, contrôleur d'accès.... Possibilité d'accéder à des spécialisations et à des formations complémentaires, comme la sécurité incendie, la télésurveillance, etc.

MATERIELS PÉDAGOGIQUES

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe.
- Blocs d'éclairage de sécurité.
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels.
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO².
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées.
- Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS.
- Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours.
- Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique.
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme.
- Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité.
- Magnétomètre (détecteur de métaux portatif).
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation.

MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE :

- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès.
- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs.
- Un système de vidéosurveillance.
- Un registre de consignes.
- Un registre de clés, de badges et de visiteurs.
- Un bloc de permis de feu.
- Un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier.

MATÉRIELS À DISPOSITION POUR LES MODULES SPÉCIFIQUES :

- Arme longue de type AK47 ou AKSU.
- Arme de poing de type CZ ou Glock.
- Arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette.
- Munitions factices de calibre 7,62x39 - 5,56 ou 223 mm, 9 mm.
- Garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2.
- Garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T.
- Kit médical de secourisme tactique d'urgence.
- Matériels pour improviser un garrot (ceintures, vêtements, cravate) ou une entrave (vêtements).

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 Ch. des 4 Chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTERPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.2 - 27/02/2025